

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9952 Société : Royal Air Maroc
 Actif Pensionné(e) Autre : 147079
 Nom & Prénom : Touima Hanan
 Date de naissance : 01/03/1970
 Adresse : 78, Rue Rif Hay El Meida Berlitz
 Tél. : 0662569188 Total des frais engagés : 3.58,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Laadani Hayat Age : 50

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Berlitz

Le : 15/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Paiement des Actes
15/12/2022	C	120	Dr. Monnamed DAKKAK Omnipratique Médecin Expert Médecin certifié Assermenté échographie auxiliaire de conduire formule de Noussair 0522 32 72 33	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie ATTANAOUI Imogene TMA RT Béni Mellal 123, Bd Al Moukaouema Lot 4594 Béni Mellal - Tel: 0522 32 45 94	15-12-22	23870

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">H</td> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">D</td> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">B</td> </tr> </table>		H	G	D	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	G					
D	B						
25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553						
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession							
			MONTANTS DES SOINS				
			DATE DU DEVIS				
			DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mohamed DAHOUANE

Médecine Générale

Echographie Générale

Médecin Expert

Assermenté près les Tribunaux



للدكتور محمد دهون
الطب العام

الشخص بالمواجرات الصوتية
خبير محفوظ لدى المحاكم

15-12-822 -

Berrechid, في: برشيد، في:

Maphar
Bd Alkemia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Gyno-pevaryl 150mg Ip ovule
P.P.V: 32,30 DH
6 118001 181261

32,30 x 2

14,60

139,50

20,00

238,70

LOT: M0626
PER: 11/2023
PPV: 139,50 DH

LOT : 2391
UT. AV : 07-24
P.P.V : 20 DH 00

141,60

Dr. Mohamed DAHOUANE
Omnipraticien - échographiste
Médecin Expert Assermenté
Prés les Tribunaux
Agréé pour Certificat de permis de conduire
113, Rue Moussa Ibn Noussair
Berrechid - Tél.: 0522 32 72 33

Maphar
Bd Alkemia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Gyno-pevaryl 150mg Ip ovule
P.P.V: 32,30 DH
6 118001 181261

0522 32 72 33 - زنة موسى بن نصیر - برشيد - الهاتف : 113
Ibn Noussair (Prés de Crédit Agricole Bd, Med V) - Berrechid - تلف: 0522 32 72 33